

CERTIFICAT DE SUPERFICIE « CARREZ »**Textes législatifs :**

- A la loi n° 96.1107 du 18 décembre 1996 et au décret 97.532 du 23 mai 1997

**Objet de la Mission :**

- Déterminer la surface de **lots de copropriété**, conformément aux décrets et loi en vigueur, afin d'améliorer l'information et la protection des acquéreurs.
- Le **mesurage** est effectué selon les prescriptions légales et **exclue** notamment les surfaces des murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures des portes et fenêtres. Il **n'est pas non plus tenu compte** des *planchers des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1.80 m, des lots ou fraction de lots d'une superficie inférieure à 8m²* ainsi que des *locaux annexes* tels que caves, garages ou emplacements de stationnement.

Ce diagnostic a une durée de validité illimitée en l'absence de modifications intérieures ou de travaux ultérieurs

PROPRIÉTAIRE

MAIRIE DE MARSEILLE
DIRECTION DEVELOPPEMENT URBAIN
SCE GESTION IMMOBILIERE ET
PATRIMONIALE
40 RUE FAUCHIER 13233 MARSEILLE
CEDEX 20

DONNEUR D'ORDRE

MAIRIE DE MARSEILLE
DIRECTION DEVELOPPEMENT URBAIN
SCE GESTION IMMOBILIERE ET
PATRIMONIALE
40 RUE FAUCHIER - 13233 MARSEILLE CEDEX
20

IDENTIFICATION DU BIEN IMMOBILIER ET DE SES ANNEXES :

ADRESSE DU BIEN	67 RUE DE LA MAURELLE - 13013 MARSEILLE
TYPE DE BIEN	Maison individuelle - Type 7
LOTS ANNEXES	Aucun lot annexe
DÉSIGNATIONS DES LOTS	Non renseigné
RÉFÉRENCES CADASTRALES PARCELLE	Non renseigné

RÉFÉRENCES DE LA MISSION

DATE DE LA VISITE	08/01/2018
ACCOMPAGNATEUR	Mr Brai
OPÉRATEUR DE REPÉRAGE	Christophe ARRIGHI
ASSURANCE	MMA IARD - n°127.106.241
DOCUMENTS FOURNIS PAR LE DONNEUR D'ORDRE	Aucun document fourni

ÉLÉMENTS D'INFORMATION ANNEXES

Sans objet

CERTIFICAT DE SUPERFICIE PRIVATIVE(*)

SURFACE TOTALE " loi Carrez " : **268.67 m²**

Deux cent soixante-huit virgule soixante-sept mètres carrés

Pièce	Superficie carrez (M ²)	Superficie Hors Carrez (M ²)	Motifs hors carrez
Entrée (Rdc)	4.02		
Séjour (Rdc)	23.17		
Chambre 1 (Rdc)	11.53		
Chambre 2 (Rdc)	10.98		
Chambre 3 (Rdc)	11.16		
Cuisine (Rdc)	13.6		
Débarras (Rdc)	6.02		
Dégagement (Rdc)	7.05		
Salle à manger (Rdc)	19.61		
Salle de bains (Rdc)	4.07		
Entrée (1er étage)	7.58		
Séjour (1er étage)	41.6		
Dégagement (1er étage)	8.52		
Chambre 1 (1er étage)	12.35		
Chambre 2 (1er étage)	12.6		
Chambre 3 (1er étage)	15.3		
Bureau (1er étage)	7.8		
Salle d'eau (1er étage)	3.11		
Salle de bains (1er étage)	8.6		
Cuisine (1er étage)	11.48		
Terrasse (1er étage)	0		
Volée d'escalier (1er étage)	0		
Chambre (2ème étage)	26.8		
Salle d'eau (2ème étage)	1.72		
Façade (Enveloppe)	0		
Toiture (Enveloppe)	0		
Piscine (Elements extérieurs)	0		
Poulailler (Elements extérieurs)	0		
Terrasse (Rdc)	0		
Jardin (Elements extérieurs)	0		

(*) En l'absence de règlement de copropriété demandé :

1. La situation réelle n'a pas pu être comparée avec celle décrite dans celui-ci
2. Le mesurage a été effectué selon les limites de la possession apparente et en fonction de la délimitation du lot faite par le propriétaire ou son représentant.
3. Les pièces ont été désignées selon les signes apparents d'occupation.

Fait à **MARSEILLE**, le **23/01/2018**

Effectué par

Christophe ARRIGHI

